



Montreuil, le 24 Septembre 2015

La gabegie de la gestion du DPC entrave la maîtrise de stage.

Une fois de plus, l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu (OGDPC) a arrêté de façon unilatérale et sans aucune communication le financement de la formation médicale et par là même la formation des maîtres de stages des universités (MSU). Cet arrêt fait encore une fois suite à la gestion catastrophique de l'enveloppe du DPC.

L'OGDPC se permet d'ailleurs d'user d'éléments de langage inappropriés en assurant que les formations DPC « *ne sont pas suspendues pour autant et que les médecins sont toujours libres de se former* ». Sauf qu'en arrêtant le financement, l'OGDPC demande aux médecins de se former sur leur temps libre une fois de plus... Quelle profession accepterait cela ?

A l'heure où les effectifs d'internes de médecine générale augmentent pour répondre aux besoins de santé des français, les moyens pour le développement de la filière universitaire de médecine générale sont notoirement insuffisants.

A l'heure du « virage ambulatoire » voulu par le gouvernement.

A l'heure de la formation des futurs médecins généralistes dans les territoires par les MSU.

A l'heure de la gestion plus que fantaisiste de l'OGDPC.

Le SNEMG demande de la part de l'OGDPC une communication digne de ce nom.

Le SNEMG réclame l'arrêt des décisions unilatérales de l'OGDPC.

Le SNEMG exige que la fin de la récréation soit sifflée et qu'existe une sélection rigoureuse des organismes de DPC par la CSI afin d'éviter de voir se reproduire, l'année prochaine encore, l'arrêt prématuré de la formation médicale et en particulier de la formation à la maîtrise de stage.

Dr Matthieu Calafiore – Président du SNEMG

Dr Anas Taha – Vice-président du SNEMG